

- Procès verbal du conseil d'école de l'école primaire publique de Tauxigny -

Le 2ème conseil d'école de l'école primaire publique de Tauxigny s'est tenu à l'école, le lundi 10 février 2014 de 18h30 à 20h15.

étaient présents :

enseignants : M. Anceau - M. Bernhard - M^{me} Doucet - M^{me} Gandon - M^{me} Pernin - M^{me} Roy

représentants des municipalités : M. Audurier (maire de Tauxigny) - M. Robin et M^{me} Tyrand (adjoints à Tauxigny) - M. Rabusseau (maire de Saint-Bauld) & M^{me} Berdier (conseillère municipale à Saint-Bauld)

parents d'élèves : M^{me} Bureau - M^{me} Gueiffier - M^{me} Voisard - M^{me} Van Elsuwé

excusés : M. Robert (IEN), M. Lagarde (en arrêt maladie)

1. Résultats de l'enquête effectuée auprès des parents sur le projet proposé dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires :

Avant de détailler les résultats de l'enquête, M^{me} Tyrand note que les familles ont été nombreuses à y participer puisqu'il y a eu 117 retours dont 9 pour des élèves arrivant en PS l'année prochaine.

Rappel :

- les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) seront organisés par les enseignants le mardi soir.
- les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) auront lieu les mardi et vendredi soirs sous la responsabilité de la mairie.

- Organisation du mercredi matin :
 - Bus scolaire : les parents intéressés demandent son passage après la cantine. Il s'agira donc sans doute du bus du collège passant à 12h50.
 - 44 enfants sortiraient de l'école à 11h30, une bonne centaine resteraient à la cantine. La cantine serait donc très fréquentée le mercredi.
 - De nombreux parents souhaiteraient que leurs enfants puissent s'inscrire à la cantine de façon irrégulière et ponctuelle en fonction de leurs emplois du temps.
 - La mairie et l'association en charge de la cantine étudient donc la possibilité de ne faire qu'un seul service avec inscription au coup par coup au moins un mois à l'avance pour permettre une organisation des achats et de la préparation des repas.
- Organisation du mercredi après-midi :
 - Accueil au centre de loisirs : des demandes d'accueils réguliers ont été faites pour 33 enfants et 24 demandes l'ont été pour des accueils ponctuels. A priori 38 enfants ne fréquenteraient pas le centre.
 - Le centre étant conçu pour pouvoir accueillir 60 enfants, il semble possible de satisfaire tout le monde.
- Garderie du soir :
 - La modification des rythmes scolaires ne semble pas entraîner une modification du nombre d'enfants présents à la garderie.
- Organisation des ateliers :
 - Malgré la grosse incertitude d'une dizaine de familles quant à leurs horaires et même leurs situations professionnelles dans les mois à venir, il semblerait que :
 - ◆ 14 enfants sortiraient à la fin des cours le lundi
 - ◆ 9, le mardi
 - ◆ 13, le jeudi
 - ◆ 12, le vendredi
 - Les ateliers organisés dans le cadre des TAP seraient donc, à priori, très fréquentés.
 - En extrapolant à toutes les familles (y compris celles qui n'ont pas répondu) on peut envisager :
 - ◆ Mardi : 50 enfants en APC, 10 sortis, 70 en ateliers et 20 en récréation
 - ◆ Vendredi : 0 enfant en APC, 12 sortis, 88 en ateliers 50 en récréation.

Un rappel sur le règlement, l'inscription et les modalités de participation aux APC, TAP ainsi qu'à la cantine sera fait en juin.

L'inscription aux TAP pour la première période de l'année scolaire (de la rentrée de septembre aux vacances d'automne) devra, elle-aussi, être faite au mois de juin.

2. Mise en place des nouveaux rythmes - état des lieux et des besoins :

La mairie budgétise pour employer des animateurs.

Une dizaine d'ateliers seraient nécessaires le mardi et le vendredi.

Les 4 animateurs de Famille Rurale sont déjà employés. Une nouvelle réunion entre la municipalité, l'école, l'association Famille Rurale et les représentants des parents est programmée le mardi 18 février prochain à la mairie.

La mise en place de l'ensemble du dispositif prendra sans doute 2 à 3 semaines et les APC ne pourront pas débiter la première semaine.

Un poste de pilote, chargé de gérer les élèves après la fin des heures de classe, est en cours de création.

3. Effectifs estimés et répartitions envisagées à la rentrée 2014 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
16	14	23	19	21-23	17-19	20	15	147

Ces prévisions, effectuées à partir de l'enquête Base-Elèves de la Direction Académique, mettent en évidence une légère baisse des effectifs (déjà évoquée l'année dernière) par rapport à ceux de cette année. Mais si on s'en tient aux naissances des deux dernières années, le nombre d'élèves devrait remonter l'année suivante.

Ces effectifs amènent les enseignants à réfléchir à de nouvelles répartitions des élèves dans les classes :

- maintien de doubles niveaux en maternelle
- plusieurs possibilités pour l'élémentaire :
 - deux classes à simple niveau (CP et CE1) et deux classes à double niveau (CE2/CM1 et CM1/CM2)
 - répartition avec des doubles niveaux sur l'ensemble des classes élémentaires.
 - l'actuelle classe de CE1 (futurs CE2) posant des problèmes de comportement, il serait souhaitable de séparer les élèves en deux groupes répartis sur deux classes.

4. Gestion des élèves durant la pause méridienne :

Les enseignants rapportent qu'il y a toujours des problèmes, les élèves ayant des difficultés à respecter les règles et se comportant de manière différente avec le personnel de cantine et les enseignants.

Une première réunion organisée dans le cadre du conseil des maîtres entre enseignants, employés communaux et le maire de Tauxigny a été bénéfique. M. Audurier souhaiterait réitérer si besoin est.

Faire passer un rappel des règles dans les cahiers des élèves est envisagé.

5. Sécurité des élèves - exercices incendie et PPMS (plan particulier de mise en sûreté des écoles) :

Un rendez-vous a été pris avec Mme Maisonnier, conseillère pédagogique en charge des problèmes de sécurité, pour organiser, le 5 mai prochain, l'exercice annuel de PPMS avec mise en situation d'alerte et bilan.

M. Anceau rappelle qu'il est obligatoire d'organiser trois exercices annuels incendie (un par trimestre) et suggère d'en faire un en septembre, un en février et un en juin. M^{me} Doucet précise qu'il serait préférable d'organiser au mois de juin celui effectué pendant la sieste des élèves de PS.

6. Projets pédagogiques pour l'année :

- PS/MS : travail autour des animaux, la sortie à Beauval évoquée précédemment s'avère impossible à cause des effectifs très chargés en maternelle. Une sortie dans une ferme pédagogique est donc envisagée. Théâtre spectacle NACEL.
- MS/GS : sortie à la ferme du Buisson (poneys) théâtre spectacle NACEL
- CE1/CE2 : piscine, théâtre, sortie aux jardins de La courarde, permis piéton.
- CE2/CM1 : piscine, sortie avec l'arbre voyageur au château de Candé.(avec l'ensemble des CM1), théâtre spectacle NACEL
- CM1/CM2 : piscine, théâtre spectacle NACEL, sortie à la maison du souvenir de Maillé (pour les CM2 seulement), projet de jeux de lecture avec les élèves de 6ème du collège de Cormery.
- Projet jeu d'échecs pour toutes les classes d'élémentaires : les élèves volontaires de CE2, CM1 et CM2 ont participé au championnat départemental d'échecs des écoles primaires à Beaumont-en-Veron le samedi 18 janvier dernier.

Les sorties sont financées par la coopérative scolaire dont les recettes correspondent aux cotisations des parents volontaires, à la subvention municipale, à la subvention du théâtre de Tauxigny, au reversement, par le photographe, d'une partie de sa recette de la vente des photos scolaires et à la tombola organisée dans le cadre de la fête de fin d'année.

Le budget actuel est d'environ 8 000 €.

Suite à une demande de certains d'en savoir plus sur le sujet, les enseignants rappellent qu'une assemblée générale (au cours de laquelle dépenses et recettes sont détaillées) est organisée tous les ans au moment de la rentrée et que les parents y sont conviés par un mot dans le cahier de leurs enfants.

A titre d'exemple, il est précisé que la sortie au championnat d'échecs a coûté 700 euros tout compris. La participation au spectacle NACEL des CE2/CM1 et CM1/CM2 coûtera, elle, 120 € pour le transport.

7. Questions diverses. :

L'école accueille 8 enfants du voyage. Alors que tout se passait bien jusque-là, les enseignants des classes élémentaires font part de quelques soucis au niveau du comportement et de la fréquentation scolaire lors des trois dernières semaines. M. le Maire fera un rappel des règles conditionnant le stationnement sur l'aire des gens du voyage.

M^{me} Roy demande s'il serait possible de moderniser le mobilier de la classes de PS. A priori, il reste des crédits sur le budget annuel du mobilier municipal.

Vu, le directeur, Christophe ANCEAU